

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 5 janvier 2024

### Santé pour tous sur tous les territoires : inauguration d'un relais de santé à la Tour-d'Auvergne

Plan stratégique  
départemental  
Horizon 2030

#### AXE 1

FAIRE DU PUY-DE-DÔME  
UN DÉPARTEMENT  
OÙ IL FAIT BON VIVRE

#### AXE 2

AUX CÔTÉS DES  
PUYDÔMOIS À TOUS  
LES ÂGES DE LA VIE

Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, a inauguré le 5 janvier 2024, aux côtés de Jean-Marc Boyer et Marion Canalès, sénateurs du Puy-de-Dôme, de Yannick Tournadre, maire de la Tour-d'Auvergne, de Sébastien Dubourg, conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, et de Bertrand Ducros, sous-préfet d'Issoire, le nouveau relais de santé de la Tour-d'Auvergne qui a ouvert le 13 novembre 2023 avec le soutien du Département. La subvention du Conseil départemental versée à la commune pour l'aide à l'aménagement du relais de santé ainsi que l'aide apportée au Dr Eloïse Benoist pour son installation et l'acquisition de matériel médical et informatique s'inscrivent dans la politique départementale de lutte contre les déserts médicaux pour apporter la santé pour tous sur tous les territoires.

Avec la disparition en 2020 du Dr Valette, la situation médicale sur la commune de la Tour-d'Auvergne était devenue tendue et particulièrement préoccupante sur le bassin de vie. L'installation, le 14 mars 2022, du Dr Eloïse Benoist, médecin généraliste libérale, a vu le jour dans les anciens locaux privés du Docteur Valette, à titre temporaire, grâce au soutien de l'équipe municipale, fortement engagée pour permettre cette nouvelle offre de soins aux habitants.

Afin de pérenniser l'offre de service de santé, le projet de création d'un relais de santé est né, consistant en la réhabilitation d'un bâtiment dont la commune a hérité, avec la création de deux cabinets médicaux et d'un logement de fonction. Le Dr Eloïse Benoist s'est installée dans ce nouveau relais de santé une fois les travaux achevés, et consulte depuis le 13 novembre 2023.

D'un coût total de 294 252 euros, le projet a bénéficié du soutien du Conseil départemental du Puy-de-Dôme à hauteur de 10 000 euros versés à la commune pour l'aide à l'ingénierie et à l'aménagement, et d'une subvention de 4 837 euros versée au Dr



Eloïse Benoist pour l'acquisition de matériel médical et informatique. Afin de formaliser les subventions accordées, une convention a été signée respectivement avec la commune et avec le Dr Eloïse Benoist.

Élément structurant de la protection et de la solidarité en faveur des Puydômois, le Département impulse une politique sociale, juste et responsable au service du parcours de vie de chacun. Par exemple, pour lutter contre les déserts médicaux et apporter la santé pour tous sur tous les territoires, le Département mobilise 1,5 million d'euros pour les maisons de santé, 60 000 euros pour l'installation de nouveaux médecins et 72 000 euros de bourses aux étudiants de médecine pour inciter leur installation dans le Puy-de-Dôme.

Contacts presse:

Conseil départemental du Puy-de-Dôme :

pierreyves.malletperrier@puy-de-dome.fr, 07.61.64.39.76

Mairie de la Tour-d'Auvergne :

latourauvergne.mairie@orange.fr, 04.73.21.50.12

**Info +**

Le projet d'un coût total de 294 252 euros a bénéficié du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (84 000 €), du Fonds européen agricole pour le développement rural (64 051.66 €), et du Conseil départemental du Puy-de-Dôme (10 000 €). Le Dr Benoist a quant à elle bénéficié de la part du Département d'une subvention d'aide à l'installation de 4 387 €, pour l'acquisition de matériel médical et informatique.

